

Annexe 1

GROUPE CHATELET 1

Le Conseil d'Administration de ROUEN Habitat a décidé en date du 17 décembre 2003 de céder le groupe Châtelet 1 au profit de la S.A. d'H.L.M. Immobilière Basse Seine.

Les emprunts suivants, souscrits dans le cadre de ce programme, bénéficient de la garantie de la Ville de ROUEN :

Numéro de Contrat CDC	Capital initial	Capital restant dû transféré	Garantie Ville	Dernière Echéance
0901209	85.066,55 €	546,78 €	100%	25/05/05
35395	1.811,03 €	155,92 €	100%	31/03/07

La Ville de ROUEN confirme sa garantie à hauteur de 100 % aux emprunts ci-dessus d'un montant initial de 86.877,58 € contractés par ROUEN Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et transférés à la S.A. d'H.L.M. Immobilière Basse Seine, conformément aux dispositions du Code de la Construction et de l'Habitation du fait de la cession du groupe Châtelet 1.